

vit venir toutes avec un cierge à la main se mettre à genoux, cachées de leurs voiles, au-devant de la grille, où elles demeurèrent en cet état pendant le service.

La noblesse du pays et de la ville, à la tête de laquelle étaient MM. le marquis de la Baume et le chevalier de Courcelles se rangea dans les bancs qui étaient derrière ceux où se mirent Messieurs de Saint-Jean. Du côté droit de l'autel était M. le comte de la Chaize, sénéchal, à la tête du Présidial et derrière le Présidial, les Elus; à la gauche, étaient Messieurs du Consulat, dans les bancs qui leur étaient préparés, et ensuite les ex-Consuls; vis-à-vis de l'autel, peu au-dessus du mausolée, étaient, dans un banc séparé, les Trésoriers de France.

On officia avec deux sous-diacres, deux diacres et deux prêtres indults. Le sous-diacre, le diacre et le célébrant, tous chanoines, étaient mitrés, et M. le Doyen qui chantait la messe était suivi de son aumônier en surplis.

Entre l'Offertoire et la Préface fut prononcée l'Oraison funèbre (22).

Si cette étude ou cet *excursus*, ainsi qu'on s'exprimerait dans le latin germanique, n'était historique plutôt que littéraire, nous passerions ces menus détails pour admirer le discours lui-même et y découvrir les traces du génie à son premier exercice. Mais il entre mieux dans notre dessein de ne pas arrêter nos lecteurs sur les mérites et les beautés de l'œuvre, qu'ils jugeront eux-mêmes, et de les retenir sur les circonstances extérieures dans lesquelles elle fut prêchée.

(22) *Relation des Funérailles et Inhumation des corps de Monsieur le maréchal duc de Villeroy et de Madame son épouse, faites à Lyon dans l'église des Carmélites, le jeudy 24 janvier 1686.* Pièce in-4^o, de dix pages.